

«Après un BTS et une Licence professionnelle, j'ai intégré l'IRIAF par la Licence Sciences du Danger, et j'ai poursuivi en Master MRIE que j'ai obtenu en 2007. Depuis janvier 2008 je suis responsable hygiène sécurité environnement chez Dumez GTM Calédonie (société du groupe Vinci Construction) où j'ai commencé par monter et gérer un service HSE composé de 7 personnes locales sur le chantier de construction de l'Usine Koniambo Nickel.»

Malgré un cursus initial atypique, Matthieu a parfaitement bien géré sa fin de parcours universitaire et a décroché immédiatement un poste à responsabilité.

Préventeur, conseiller de prévention, animateur/responsable Qualité Sécurité Environnement, conducteur de projets, autant de métiers accessibles avec la spécialité Management des Risques Industriels et Environnementaux du Master en Gestion des Risques.

Futurs conseillers en prévention, ils acquièrent des connaissances et des compétences en droit du travail, droit de l'environnement, en sûreté de fonctionnement, en ingénierie du risque ou encore en sciences de l'environnement.

Au terme des deux années d'études, jalonnées de périodes de 4 et 6 mois de stage en entreprise (soit 10 mois en deux ans en formation initiale), les étudiants ont également acquis la maîtrise d'outils méthodologiques et/ou organisationnels. Ils sont, en particulier, en mesure de concevoir et de déployer des systèmes de management de la qualité (ISO 9001 par exemple), de la

sécurité (OHSAS 18001 entre autres) et de l'environnement (type ISO 14001).

L'ouverture récente du parcours « sécurité incendie » renforce le volet scientifique et ouvre un peu plus la voie de la recherche, sans pour autant négliger le volet professionnalisant.

Le Master en Gestion des Risques est ouvert à la formation par alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), mais accueille également régulièrement des « apprenants » en reprise d'études (dans le cadre de DIF, CIF, etc.). La VAE, Validation des Acquis de l'Expérience, fait aussi partie du vocabulaire usuel de l'institut ; ce dispositif concerne annuellement 6 à 10 candidats du Master en Gestion des Risques.

L'IRIAF, en phase avec cette révolution pédagogique (au sens d'évolution irréversible), est un artisan de la formation tout au long de la vie.

La sécurité incendie à l'honneur

Comme le prévoyait l'habilitation du Master et en s'appuyant sur la plateforme « sécurité incendie », la formation a ouvert cette année son parcours recherche «sécurité incendie» à 9 étudiants. En lien avec l'Institut Pprime, l'IRIAF participe à l'organisation de la prochaine réunion (semestrielle) du Groupe de Recherche « Feu » les 23 et 24 janvier prochain. Cette réunion de travail regroupe une centaine de chercheurs, industriels et institutionnels de ce domaine. Ce thème de la sécurité incendie fera également l'objet du forum bisannuel de la filière Gestion des Risques à destination des étudiants et des entreprises, programmé le 18 mars prochain.

Contact de l'IRIAF : 11 rue Archimède - Pôle Universitaire de Niort - 79000 NIORT

Filière Statistique en Assurance et Santé

Mail : iriaf-sas@univ-poitiers.fr - Tél : +33(0) 5 49 28 55 35

Filière Gestion des Risques

Mail : iriaf-gdr@univ-poitiers.fr - Tél : +33(0) 5 49 24 94 88

<http://iriaf.univ-poitiers.fr>



ÉDITO

L'IRIAF a une mission, **assurer votre avenir**. Ceci, notamment par la formation de collaborateurs compétents et opérationnels, bénéficiant du savoir-être et du savoir-faire adéquats aux postes occupés. Ces collaborateurs, issus de la formation initiale ou continue, alternée ou pas, s'inscrivent dans un processus de formation tout au long de la vie. Cette spécificité forte de l'IRIAF repose sur le **lien privilégié** que l'IRIAF entretient avec ses multiples partenaires et par l'éventail des moyens pédagogiques mis en œuvre. La taxe d'apprentissage souligne et concrétise également ce lien. Elle revêt alors une grande importance afin de permettre la mise en œuvre des meilleurs moyens pédagogiques.

Cette Lettre de l'IRIAF n°19 illustre ce partenariat : financier avec la taxe d'apprentissage, pédagogique avec l'alternance.

DOSSIER : La taxe d'apprentissage

Actualités de l'IRIAF

La formation tout au long de la vie

Le 6 décembre 2013, lors de la remise des diplômes 2013 de l'IRIAF, une conférence-débat est organisée sur le thème « La formation tout au long de la vie : ambitions et perspectives ».

La loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie du 24 novembre 2009 mise en œuvre par le décret du 26 août 2011 n'est pas qu'une chimère, c'est une réalité à l'IRIAF et à l'Université de Poitiers. Dans une perspective de développement des compétences, il est effectivement possible de **se former et d'acquérir un diplôme à tout âge** à l'IRIAF.

Yves ATTOU (Président du Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie), Stéphane AUTIN (DRH MAIF), Gilles MIRAMBEAU (UP Pro, Université de Poitiers) et Xavier MOTTA (diplômé de l'IRIAF) présenteront toute l'importance et les enjeux de cette loi lors de la conférence-débat animée par Vincent BEAULIEU (UFR de Droit et des Sciences Sociales).

La cérémonie de remise des diplômes 2013 de l'IRIAF clôturera cette manifestation. N'hésitez pas à vous inscrire à la conférence-débat et à la cérémonie de remise des diplômes via le site internet de l'IRIAF : iriaf.univ-poitiers.fr.



DIRECTEUR PUBLICATION :
Thomas ROGAUME

COMITÉ DE RÉDACTION :
Jean-Marc BASCANS, Florent JA-
BOUILLE, Alain MOUSSEAU, Thomas
ROGAUME

MAQUETTE : MALICE CONSEIL

PHOTOS : Patrick FRÈRE, Alain MOUS-
SEAU

IMPRESSION : MEGATOP

ISSN : 1770-9202 - Dépôt : Déc. 2004



Des professionnels à votre écoute pour vous présenter leur métier, c'est l'objectif du 1^{er} Salon de l'enseignement supérieur et des métiers de Niort le 23 novembre 2013 au parc des expositions.

L'IRIAF ne pouvait pas manquer un tel salon original. Original par sa volonté de présenter aux futurs bacheliers la réalité des métiers pouvant être exercés sur le territoire deux-sévrien, original par sa volonté de proposer aux jeunes une présentation de ces métiers par les professionnels eux-mêmes, original par sa volonté de présenter les différentes voies possibles (formations) pour atteindre son objectif professionnel.

L'IRIAF sera présent pour faire connaître son

savoir-faire sur ses stands formations, pour faire émerger des vocations lors des conférences métiers, pour présenter les accès à ces métiers lors des conférences formations et pour faire découvrir des métiers en invitant des professionnels qui parlent de leurs missions.

Nous le faisons, nous le disons, n'hésitez pas à prendre le temps de le savoir en venant au Salon de l'enseignement supérieur et des métiers le 23 novembre.



Tout le programme sur letudiant.fr

Parole à Jacqueline BERGONZOLI

JACQUELINE BERGONZOLI EST RESPONSABLE DU SERVICE « VEILLE CONCURRENTIELLE ET SUIVI DES MARCHÉS » CHEZ MAAF ASSURANCES.

Notre collaboration a débuté il y a 4 ans sur une proposition de l'IRIAF. Chez MAAF, nous n'avons aucune expérience en matière d'alternance, nous avons pour seule habitude d'accueillir de nombreux stagiaires. Il nous a donc fallu mettre en place toute une logistique administrative et surtout bien cadrer avec l'IRIAF les objectifs et les attendus d'une telle collaboration

à la fois pour l'Université, l'étudiant et l'entreprise.

En effet, la période d'alternance doit permettre à la MAAF d'accueillir un « vrai collaborateur » afin de lui permettre de réaliser une mission stratégiquement utile pour l'entreprise et surtout de lui faire intégrer et partager la vie d'une équipe pendant un an. Cette mission doit respecter un certain nombre de critères académiques comme celui de mettre en application ses connaissances universitaires.

Cela nécessite une collaboration permanente avec l'IRIAF, tant sur la définition des missions confiées que sur le suivi tout au long de l'année. C'est grâce à ces échanges réguliers que nous

pouvons valoriser les contrats en alternance.

Pour MAAF, ces expériences sont une vraie réussite : sur 3 alternants accueillis dans mon service, deux ont été recrutés en CDI et un sur un CDD de plus d'un an. Ainsi, l'entreprise s'expose à très peu de risque en recrutant des collaborateurs dont la compétence et le comportement ont été éprouvés pendant un an.



LA TAXE D'APPRENTISSAGE

QUI CONTRIBUE ?

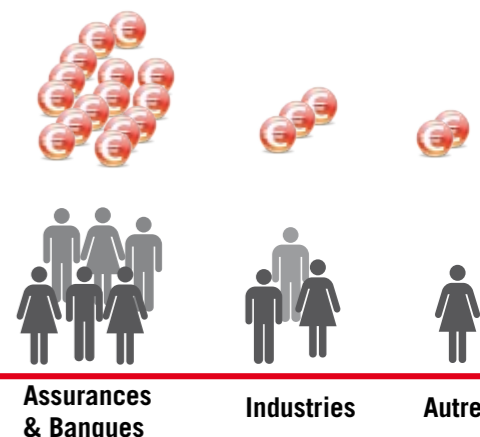
Avec l'ouverture des Masters de la filière Gestion des risques à l'apprentissage, l'IRIAF peut bénéficier des deux catégories de taxe d'apprentissage (quota et hors quota). La campagne 2013, de la collecte de la part hors quota, est marquée par un fort *turn-over* de nos contributeurs. 27% des contributeurs 2012 ne nous ont pas suivis cette année. En revanche nous en comptons 32% de nouveaux. La répartition sectorielle des donateurs reste similaire depuis 8 années. 6 donateurs sur 10 viennent du secteur de l'assurance et de la banque et ils contribuent, à

hauteur de 75% environ. 3 sur 10 viennent de l'industrie pour une part de 15% et le reste (environ 10% en nombre et en collecte) est représenté par des entreprises de l'artisanat et des services.

QUELLE UTILISATION ?

Les fonds ainsi collectés servent pour les ¾ au financement des heures assurées par les intervenants extérieurs. L'IRIAF fait appel à plus de 100 personnes travaillant dans les mutuelles, dans des sociétés de service, dans des entreprises du BTP et de l'énergie, dans les organismes de la protection sociale, dans

Répartition sectorielle



les hôpitaux et bien d'autres. Le ¼ restant est consacré à l'amélioration des conditions d'apprentissage. Ainsi une part importante sert à maintenir l'outil informatique à jour. Nos

L'IRIAF remercie les 41 entreprises qui, en 2013 lui ont témoigné leur confiance :

AGPM -- ALTIMA ASSURANCES -- ARCAGEE -- ARIZONA CHEMICAL -- Assurance gestion -- Banque Pop Centre-Atlantique -- CASSIDIAN -- CBP Solutions -- COSMEDINE -- DARVA -- EDF réseau distribution -- EUROWATT SERVICES -- EUTICALS -- Fleury Michon Traiteur -- GASTRONOME INDUSTRIE SEVRIENNE -- GIE GERAP -- GROUPAMA Poitou-Charentes-Vendée -- Groupe Y Conseil et Audit -- IMA GIE -- MAAF VIE -- MACIF COA -- MACIF Ile De France -- MACIF MUTAVIE ASSURANCE VIE/ASSURANCE DES PERSONNELS -- MACIF MUTUALITÉ -- MACIF Mutualité Loir Bretagne -- MACIF SIEGE SOCIAL -- MAIF Direction Départementale Comptabilité -- MANITOU BF -- MATMUT ASSURANCES -- MOTEURS LEROY-SOMER -- MUTAVIE SE -- MAE -- MAPA -- Mutuelle des motards -- PARNASSE MAIF -- SANIREST -- SEOLIS -- SMACL Assurances -- SNCF -- TECHNOVA -- UNIFORMATION --

formations comportent des enseignements sur des progiciels utilisés en entreprise. Mis à jour annuellement, ils consomment de plus en plus de ressources, ce qui nous contraint à avoir un parc récent. Cette année, le laboratoire de langue a fait l'objet d'une rénovation complète (meubles et PC). De plus, sa capacité d'accueil a été étendue à 30 places.

Les locaux de cours, pourtant récents, n'ont pas été équipés pour accueillir l'informatique personnelle. De plus en plus d'étudiants utilisent portables et tablettes pour prendre leurs notes. Il manque dans nos salles des prises électriques. Un plan d'électrification supplémentaire de certaines salles serait nécessaire.

Ces deux axes, le financement des interventions de nos prestations extérieurs et le maintien à niveau de notre équipement pédagogique, restent nos priorités à financer pour 2014.